



Avis d'audience par écrit et de financement des participants

Le 9 septembre 2024

Réf. 2025-H-100

La CCSN tiendra une audience par écrit sur la demande d'Ontario Power Generation visant à modifier le permis d'exploitation d'un réacteur de puissance pour la centrale nucléaire de Darlington en vue d'obtenir l'autorisation de produire des isotopes médicaux supplémentaires

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience publique fondée sur des mémoires au printemps 2025. L'audience portera sur l'examen d'une demande présentée par Ontario Power Generation (OPG) visant à modifier son permis d'exploitation d'un réacteur de puissance pour la [centrale nucléaire de Darlington](#). La modification demandée autoriserait OPG à produire commercialement 2 isotopes médicaux supplémentaires à l'aide du système d'irradiation de cibles existant. À l'heure actuelle, son permis l'autorise à produire du molybdène 99 (Mo 99) seulement. La centrale nucléaire de Darlington est située dans la municipalité de Clarington (Ontario), à environ 65 km à l'est de Toronto, et sur les terres et eaux traditionnelles des Michi Saagiig Anishinaabeg. Ce territoire est aussi couvert par le Traité Gunshot (1877-1888), les Traités Williams (1923) et l'accord de règlement concernant les Traités Williams (2018).

Le permis d'exploitation d'un réacteur de puissance d'OPG pour la centrale nucléaire de Darlington a été délivré en [décembre 2015](#) et est valide jusqu'au 30 novembre 2025. Le permis a été modifié en [octobre 2021](#) pour autoriser la production de Mo 99 à l'aide du système d'irradiation de cibles, et en juin 2024 pour autoriser la production de cobalt 60 à l'aide de barres de compensation dans le cœur du réacteur.

Dans le cadre de cette audience par écrit, la Commission examinera les mémoires d'OPG et du personnel de la CCSN ainsi que les interventions écrites. Par la suite, la Commission délibérera et rendra une décision concernant la demande d'OPG. Suivant les délibérations et la décision de la Commission sur la question à l'étude, un compte rendu de décision sera publié sur le site Web de la CCSN, à suretenucleaire.gc.ca, et sera disponible sur demande auprès du Greffe de la Commission. La Commission devrait rendre une décision au printemps 2025.

Il est possible de consulter [la demande d'OPG](#) sur le [site Web de la CCSN](#) (en anglais). Les documents pertinents, y compris les mémoires d'OPG et les recommandations du personnel de la CCSN qui seront étudiés pendant l'audience, seront disponibles sur le [site Web de la CCSN](#) ou sur demande auprès du Greffe de la Commission après le **10 décembre 2024**.

Financement des participants

Dans le cadre de son [Programme de financement des participants](#), la CCSN offre jusqu'à **30 000 \$** pour aider les Nations et communautés autochtones, les membres du public et les parties intéressées à examiner la demande d'OPG et les documents connexes, et à participer au processus d'audience en présentant à la Commission des interventions propres au sujet examiné. Les demandes de financement doivent clairement démontrer en quoi le mémoire proposé fournira à la Commission des renseignements qui se rapportent directement à la demande d'OPG. Veuillez noter que l'aide financière sera répartie parmi tous les demandeurs admissibles. La date limite pour soumettre un formulaire de demande de financement dûment rempli à la CCSN est le **11 octobre 2024**.

Interventions

En vertu de l'article 19 des [Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire](#), les personnes qui ont un intérêt ou une expertise concernant le dossier à l'étude ou qui possèdent des renseignements pouvant aider la Commission à rendre une décision sont invitées à commenter par écrit la demande d'OPG. Les demandes d'intervention doivent être déposées auprès du Greffe de la Commission d'ici le **7 février 2025** au moyen du [formulaire de demande en ligne](#), par courriel à l'adresse interventions@cnsccsn.gc.ca, ou aux coordonnées indiquées ci-dessous. **La demande d'intervention doit inclure les renseignements suivants :**

- un mémoire comprenant les commentaires qui seront présentés à la Commission
- le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse courriel du demandeur

Tous les mémoires pourront être téléchargés à partir du site Web de la CCSN ou obtenus sur demande auprès du Greffe de la Commission. Les renseignements personnels, comme l'adresse et le numéro de téléphone, sont essentiels pour relier le mémoire à son auteur. Veuillez présenter vos renseignements personnels sur une page distincte si vous voulez assurer leur confidentialité.

Confidentialité

Conformément à l'article 12 des *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*, la Commission peut décider de prendre des mesures pour protéger les renseignements confidentiels. OPG a déposé une [demande de confidentialité](#) à cet égard.

Les personnes qui envisagent de soumettre des renseignements qui pourraient être confidentiels sont priées de communiquer avec le Greffe de la Commission avant la date limite de présentation des mémoires pour savoir comment demander à la Commission de décider s'il faudrait prendre des mesures pour protéger les renseignements, et en quoi ces mesures consisteraient.

Pour des renseignements sur le Programme de financement des participants, veuillez communiquer avec :

Administrateur du Programme de financement des participants

Tél. : 613-415-2814 ou 1-800-668-5284

Courriel : pfp@cnsccsn.gc.ca

Web : [Programme de financement des participants](#)

Pour en savoir plus sur le processus d'audience publique de la Commission, sur le titulaire de permis ou sur l'installation à l'étude, ou pour demander des documents, veuillez communiquer avec :

Agente du tribunal, Greffe de la Commission
Commission canadienne de sûreté nucléaire
280, rue Slater, C.P. 1046, succursale B
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 343-571-1065 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca

Site Web : [Participer à une audience publique de la Commission](#)

Pour toute question à l'intention du demandeur de permis, veuillez communiquer avec :

Directrice, Stratégie des affaires réglementaires
Ontario Power Generation
889 Brock Rd
Pickering (Ontario) L1W 3J2

Courriel : kristina.bramma@opg.com

Site Web : <http://www.opg.com>